

PEUGEOT PARTNER STANDARD LIGHT 650 KG VAN

(Ref:N200036)

0 KM



Cylindrée	1.5 cc
Carburant	DIESEL
PUISSANCE (CV)	130 cv 6 ch (96kw)
CO2	148 g/km
BOÎTES DE VITESSES	AUTOMATIQUE
Portes	5
Carrosserie	VU
KM	10km
Immat	08/10/2025

Couleur
NOIR PERLA

24.490 € TVAC

-28% sur prix cat.

OPTIONS

3 Places - Capteur de lumière - Apple CarPlay + AndroidAuto - Banquette 2 places modulable avec fonction bureau - Caméra de recul - Chargeur à induction pour smartphones - Climatisation automatique bizona - Radio DAB - Démarrage mains libres - Détecteur de pluie - Écran tactile - Frein de stationnement électrique - Habillage latéral à mi-hauteur de la zone de chargement - Mirror Link - Phares antibrouillard - Plancher zone de chargement TPO - Peinture métallisée - Rétroviseurs extérieurs noirs - Rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement - Roue de secours - Siège conducteur réglable en hauteur - Siège conducteur à réglage lombaire - Trappe de transport - USB -

ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

abs - aide au démarrage en côte - aide au maintien dans la file (lka) - aide au stationnement arrière - airbag conducteur - airbag passager - airbags latéraux - anneaux d'arrimage - avertissement de fatigue - avertissement de survitesse - bluetooth - capteur de lumière - capucine - climatisation - cloison complète - commandes au volant - contrôle de la pression des pneus - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - freinage actif d'urgence - jantes en tôle 16" - ordinateur de bord - phares à led - porte coulissante à droite - prise 12 v - programme de stabilité électronique (esp) - reconnaissance des panneaux de signalisation - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - support smartphone - système de contrôle de traction asr - système de verrouillage centralisé des portes avec télécommande - usb - vitres électriques avant - volant réglable en hauteur et en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.